

Congrès Régional SNETAP-FSU Centre

25/04/17

Motions – Vie Syndicale

THEME 1 – Syndicalisation et militantisme

1- Sections locales – syndicalisation – militantisme : le Congrès considère que notre organisation syndicale doit prendre des initiatives fortes à l'adresse des nouveaux agents arrivant dans nos EPL, avec un accueil et un accompagnement particulier des jeunes qui débutent dans nos métiers, fort du caractère multicatégoriel de notre syndicat. Le Congrès demande la mise en place au niveau national d'un groupe de travail « vie syndicale » qui conduira une réflexion et mettra au point un certain nombre d'outils pour « ré-apprendre aux agents leurs droits et les bienfaits des démarches collectives au sein de la communauté de travail (débat, propositions, actions...) ».

2. Syndiqué.e.s retraité.e.s : Le Congrès se prononce également en faveur d'un meilleur suivi des retraité.e.s et futur.e.s retraité.e.s, en faisant deux propositions : d'une part la mise en place en lien avec le bureau régional d'un-e coordinateur-trice en charge de ce suivi (issu.e. des retraité.e.s de la région) et d'autre part l'envoi de notre bulletin l'Enseignement Agricole directement à l'adresse de nos syndiqué.e.s, ce qui facilitera le suivi des agents partant en retraite, sachant que des actifs-ves portent aussi cette demande souhaitant une certaine discrétion quant à leur syndicalisation (dans des cas de tensions en établissement ou encore dans des services du type SRFD).

3- Bureau des section locales – syndicalisation – compétences militantes : le Congrès considère que la réflexion concernant la formation des membres des bureaux de section se doit d'être approfondie, afin que ceux-ci soient à même de « monter en compétence » et d'accompagner de nouveaux-velles militant.e.s dans la prise de responsabilité, tout en s'appuyant sur les nombreux relais nombreux en matière d'expertise dont dispose notre organisation (tant au niveau régional que national), ainsi que sur les outils à disposition (via en particulier notre site internet). Le Congrès retient les pistes suivantes :

- organiser des journées de formation dédiées aux secrétaires de section et membres des bureaux locaux (annuellement, au moment des renouvellements de l'instance) ;

- faire de journées thématiques (catégorielles, CFA-CFPPA,...) organisées en région ou en inter-région des moments de partage et de formation des secrétaires et adjoints de section (avec un calendrier permettant aux secrétaires et adjoints de section de s'organiser) ;
- adapter des temps de formation au niveau régional sur des besoins spécifiques dans le cadre des CSR ou des congrès (modules d'une ou deux heures) ;
- ouvrir nos CSR à de nouveaux militants, d'une part en invitant le plus largement possible au niveau des syndiqué.e.s de l'établissement où l'on se réunit (en permettant une présence à tout ou partie de la journée) et d'autre part en essayant de faire venir systématiquement un.e syndiqué.e.s non impliqué.e dans le bureau de section à des fins de découverte, de participation et en vue de favoriser le renouvellement militant.

